



Les Salins du Midi cèdent au Conservatoire du Littoral 2300 ha en Camargue

La préservation d'un environnement unique assurée

Le 16 octobre 2008

Dans le cadre de leur politique en faveur de l'environnement, les Salins du Midi ont choisi de céder au Conservatoire du littoral un ensemble foncier de plus de 2 300 hectares, en Camargue et sur les rives de l'étang de Berre.

Cette opération illustre l'engagement des Salins du Midi en faveur de la protection de l'environnement, déjà salué par deux prix européens dont, en 2007, le prix Belleuropa.

Situés principalement près de Salin de Giraud, ces terrains de 2300ha ne sont plus exploités pour l'activité salinière. Ils ont cependant une importance considérable pour le Parc Naturel Régional de Camargue, dont les Salins du Midi sont membre fondateur.

On y trouve plusieurs espèces d'oiseaux, rares ou protégées, et en particulier, grâce aux travaux entrepris par les Salins, le seul lieu de reproduction des flamants roses en France.

C'est au Conservatoire du Littoral que les Salins du Midi ont choisi de céder cet environnement unique, estimant qu'il était le seul à même d'en garantir la préservation.

Cette cession, qui est la plus importante transaction foncière jamais réalisée par les deux parties, a bénéficié du concours financier déterminant de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Agence de l'Eau.

La conclusion définitive de la vente intervient ce jeudi 16 octobre 2008, en présence de Jérôme Bignon, Président du Conservatoire et de Pierre Lévi, Président des Salins du Midi.

L'activité des Salins du Midi se poursuit sur 25 000 ha près d'Aigues Mortes et de Salin de Giraud. L'écosystème ainsi créé et entretenu par sa production de sel de mer continuera donc à préserver un patrimoine écologique exceptionnel, abritant en Camargue une faune et une flore uniques et sans équivalent en Europe (+ de 200 espèces d'oiseaux et de plantes répertoriées dont bon nombre faisant l'objet de protections spécifiques ...).

En faisant essentiellement appel à des énergies renouvelables (*soleil et vent*) la culture du sel de mer préserve, sur les sites des Salins du Midi, un environnement naturel garantissant à ses clients outre l'authenticité, la qualité et les bienfaits de ses produits aux marques "La Baleine" et "le Saunier de Camargue", la pérennité de son action citoyenne au service du développement durable.

Les Salins du Midi, depuis 1856 les Salins du Midi, largement reconnus au travers de ses marques "La Baleine" et "Le Saunier de Camargue", est le premier et le seul propriétaire privé d'importantes zones humides littorales en Europe.

Cet environnement exceptionnel, accueillant une faune et une flore uniques, est protégé grâce à la production naturelle de sel faisant appel à des énergies renouvelables soleil et vent. Ces conditions garantissent la qualité et les bienfaits de ses produits et de ses marques.



www.salins.fr

Contact presse

Agence

SOLANGE STRICKER | FININCOM

59, Boulevard Exelmans – 75781 PARIS CEDEX 16

Christina Bel :

Tél : +33 (0)1 40 71 32 74 –

Fax : +33 (0)1 40 71 07 12

E-mail : c.bel@f2scom.com

Thérèse Vu :

Tél : +33 (0)1 40 71 32 84 –

Fax : +33 (0)1 40 71 07 12

E-mail : th.vu@f2scom.com